



QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis avril 1999, Caisse-Commune est la première société à développer le concept d'**autopartage** en France ; Service complémentaire aux autres modes de transports alternatifs à la voiture individuelle en cohérence avec les objectifs de Plans de déplacements urbains.

L'autopartage, est un service comparable au véhicule individuel : il permet grâce à une réservation par téléphone ou Internet de disposer d'une voiture pour 1 heure, 2 heures ou pour un mois, y compris pour un départ immédiat et ceci **24h/24 et 7 J/7**.

HISTORIQUE CAISSE-COMMUNE

La naissance de l'idée

1997

Tout a commencé avec le pic de pollution de septembre 1997, pour la première fois la circulation alternée était mise en œuvre à Paris. Prenant conscience des changements de mentalité des français par rapport à la possession de voiture, quatre amis lassés des rues encombrées, de l'air dur à respirer ont réfléchi aux alternatives à la voiture individuelle en décidant de mettre en place des véhicules partagés économique et écologique.

La mise en place de l'idée

1998

L'association Caisse-Commune est donc née, cette année décisive à permis le montage du projet, la recherche de financements et d'adhérents potentiels. Suite à la parution d'articles de presse médias, pouvoirs publics et parisiens ont manifesté leur enthousiasme pour le concept en contactant Caisse-Commune.

Lancement de la SARL

Avril 1999

La SARL Caisse-Commune est lancée le 1^{er} avril 1999. Le 22 septembre 1999, la première station Anvers est ouverte avec 4 véhicules. Plusieurs partenariats sont mis en place dont Renault qui s'intéresse au concept dans le cadre des recherches ainsi que le ministère de transport, l'ADEME, le GART et le PREDIT. Ce dernier subventionnant des études concernant les effets de l'autopartage sur la pollution et l'usage de la voiture.

De la création à la professionnalisation

1999

Après seulement quelques mois d'activité Caisse-Commune est récompensée par l'ARENE IDF (Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies) qui la soutient pour le développement durable en lui remettant le Trophée francilien de l'environnement.

Mars 2000

Une année portée par la communication presse et télé. L'idée novatrice du service Caisse-Commune anticipe les nouvelles tendances de consommation en qualité de transport alternatif à la voiture personnelle, on retrouve principalement :

- l'intérêt pour l'environnement et le développement durable
- une nouvelle vision de la ville,
- La fin de la voiture personnelle ; On achète plus on loue.



Mai 2000

La deuxième station Caisse-Commune est ouverte à Bastille, un quartier « Bobo » du fait de sa population branché à la recherche permanente de l'innovation, comprenant des jeunes citoyens actifs et des entreprises à la pointe de la technologie comme des sociétés de design, de communication ou encore d'évènementiel.

Juin 2001

La station Opéra est ouverte visant un quartier de centre d'affaires, Caisse-Commune répond ainsi à des besoins de déplacement professionnels spécifiques occasionnels, ne justifiant pas l'acquisition de véhicules de société ou de service

Cette année, Caisse-Commune est récompensée par le Prix carrefour du PREDIT dans le cadre du programme national de recherche et d'innovation dans les transports terrestres pour la qualité de ses recherches en mobilité et la réussite de son projet d'autopartage.

2001-2002

Avec la volonté de se rapprocher de nos adhérents et de compléter notre présence dans le sud de Paris, Caisse-Commune ouvre deux stations Hôtel de Ville et Place d'Italie répondant à la demande des petites entreprises et les familles de ces quartiers.

De plus la ville de Paris inclut dans ses appels d'offres de concession de parking le service d'autopartage.

Juillet 2001

Exploitant le développement de l'Internet, Caisse-Commune centralise l'ensemble de ses bases de données en un seul endroit afin de faciliter l'accès aux fournisseurs et aux clients aux moyens de réseaux sécurisés (Application Server Provider) permettant la gestion à distance.

2002

De nouveau Caisse-Commune se développe dans le sud parisien en ouvrant la station Motte Picquet touchant ainsi les familles de ce quartier mais aussi l'ouverture d'une station à Etoile, un quartier prisé par les centres d'affaires.

Mai 2002

Toujours soucieuse d'aller plus loin dans la qualité de service, Caisse-Commune obtient en 6 mois de travail la Certification qualité ISO 9001 Version 2000 après l'audit de l'AFAQ. Cette démarche a permis de formaliser un savoir-acquis depuis 3 ans et de créer les procédures adéquates pour chaque situation.

De la professionnalisation à la croissance

Juin 2003

Caisse-Commune obtient à l'occasion du « World Technology Awards 2003 » en association avec Nasdaq, Microsoft, Times, le « World Technology Award for Environment » à San Francisco.

2003

Caisse-Commune expérimente la reconnaissance du passe-Navigo sur les bornes Caisse-Commune. Ceci marquant la complémentarité de l'autopartage avec les transports en publics.



Juin 2005

Anticipant les solutions technologiques de demain, Caisse-Commune met en expérimentation des véhicules en « Stand alone » permettant ainsi par la transmission des infos par GSM d'accéder aux véhicules en apposant directement son badge sur le pare brise.

C'est également l'année où après 6 ans d'existence et de nombreux investissements liés au développement Caisse-Commune atteint l'équilibre financier.

Octobre 2005

La huitième station ouvre ses portes à Saint Martin, répondant ainsi à une grande demande existante dans le quartier de République et d'Oberkampf.

Décembre 2005

Au moment où Caisse-Commune connaît un succès grandissant auprès des parisiens, on assiste à la signature de la Charte de l'autopartage au Sénat entre le GART et l'ADEME pour promouvoir le développement durable de l'autopartage, ainsi une proposition de loi est déposée.

Janvier 2006

Le bilan en janvier 2006 est positif avec une croissance constante et un développement durable du service, Caisse-Commune compte 1500 adhérents, 8 stations et 50 véhicules.

L'avenir : le développement

2006

D'ici la fin 2006 Caisse-Commune envisage un accroissement de 50% des stations. Les **premières ouvertures auront lieu au cours du premier semestre 2006**, dans le Sud et le Nord de Paris.